



MISSION PERMANENTE D'HAÏTI  
AUPRÈS DE L'OMC A GENÈVE

**Intervention de Monsieur Jean-Claude PIERRE à la Table Ronde sur la  
crise alimentaire mondiale et ses impacts sur les pays les moins avancés.**

**Genève, le 17 juillet 2008.**

-----

Merci, Monsieur le Président, de me donner la parole.

C'est un honneur et un plaisir pour moi de remercier le Coordonneur du Groupe des PMA OMC et le Centre de Développement socio-économique des pays nordiques d'avoir sollicité la tenue d'une table ronde sur les impacts de la crise alimentaire mondiale sur les pays les moins avancés et approches de solution.

Avant de parler de la situation préoccupante d'Haïti en matière de sécurité alimentaire, permettez –moi de vous présenter la carte d'identité du pays.

La République d'Haïti s'étend sur une superficie d'environ 27.750 Km<sup>2</sup> et est située dans le bassin des Caraïbes. Elle occupe la partie occidentale de l'Ile qu'elle partage avec la République dominicaine. Ses côtes sont baignées au Nord par l'Océan Atlantique et au Sud par la mer des Caraïbes. A l'Ouest, elle est séparée de Cuba par le canal du Vent et de la Jamaïque par le canal de Jamaïque, y sont rattachées six îles adjacentes dont les superficies varient entre 4 et 700 km<sup>2</sup>. C'est un pays essentiellement montagneux sillonné par de nombreuses rivières dont la longueur des dix plus importantes varie entre 35 et 280 km. Le point le plus élevé du territoire culmine dans le massif de la Selle à 2680m. Plus de la moitié des terrains ont des pentes supérieures à 50% alors que seulement 21% du territoire ont une pente inférieure à 19%.

La population d'Haïti est estimée aujourd'hui à quelque 9.6 millions d'habitants, dont environ 5 millions vivent en milieu rural. La population croît

au taux moyen de 2% et l'espérance de vie à la naissance se situe autour de 61 ans. C'est une population très jeune dont environ 39% ont au plus 14 ans.

La République d'Haïti a un régime politique démocratique et bicéphale ayant à sa tête un Exécutif dirigé par le Président de la République et un gouvernement ayant à sa tête un Premier Ministre. Les langues officielles sont le créole et le français.

La situation de l'économie haïtienne s'est ostensiblement dégradée entre l'année 2000 et l'année 2007. Le Produit Intérieur Brut (PIB) a connu en moyenne un recul correspondant à une chute de plus de 5% du produit par tête et de plus de 7% de la consommation par habitant. Le chômage et le sous-emploi se sont accentués et le taux de chômage effectif équivaut à un taux de chômage ouvert qui toucherait environ 70% de la population active.

Les mouvements d'émigration illégale se sont intensifiés ce qui est un signe évident de dégradation de la situation économique des ménages.

Monsieur le président,

Il est frappant de constater que Haïti, qui avait joué un rôle actif aux différentes réunions régionales et mondiales organisées entre 2003 et 2006, en vue de l'amélioration de la situation de la sécurité alimentaire dans le monde, est parmi les 37 pays frappés aujourd'hui par la flambée des prix des produits alimentaires, selon le dernier rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture (FAO).

Au début du mois d'avril 2008, des milliers de personnes avaient manifesté, souvent violemment, dans la capitale et en province, pour dénoncer la brusque hausse des prix des denrées de base dans le pays.

Des émeutes de la faim avaient fait au moins cinq morts, 200 blessés et renversé le Premier ministre, en fonction depuis 2006, Monsieur Jacques Edouard Alexis, par une motion de censure votée à l'unanimité par 16 sénateurs présents.

Peu avant cette destitution, le Président de la République, S.E. Monsieur René Garcia PREVAL, avait annoncé une baisse de 8 dollars, soit 15% du prix d'un sac de 50 kilos de riz, optant pour la relance et la subvention de la production nationale.

Les prix de produits alimentaires ont flambé en une semaine en Haïti où un sac de 50 kilos de riz est passé de 35 à 70 dollars EU, tandis que l'essence

connaissait une troisième hausse en moins de deux mois dans un pays où plus de 80% de la population vivent avec moins de 2 dollars américains par personne et par jour et n'arrivent pas à combler leurs besoins alimentaires de base.

Pour comprendre la situation haïtienne, il faudra retenir que depuis plus de vingt ans, Haïti n'arrive pas à nourrir sa population. Entre 2003 et 2005, par exemple, la production locale, estimée à 852.6 milles TEC (Tonnes d'équivalents céréales) en moyenne, compte pour près de 43% des disponibilités alimentaires nationales évaluées à 1.97 million de tonnes de céréales l'an. Les importations alimentaires avec près d'un million de tonnes de céréales en moyenne par an, en représentent plus de la moitié. L'aide alimentaire (6% environ de l'offre locale nette) est en décroissance : elle est passée de 144,000 TEC en 2000/ 2001 à 121.000 en 2003/2005. Les Etats-Unis sont le principal contributeur de l'aide alimentaire en nature.

Les causes expliquant la pénurie alimentaire en Haïti sont diverses. Citons entre autres :

**D) Les contraintes liées au secteur agricole, à savoir :**

- Le morcellement sans limite des terres
- La précarité du régime foncier
- L'absence d'un système de crédit agricole et d'approvisionnement en intrants améliorés
- La mauvaise gestion des terres agricoles
- L'envahissement du marché par les produits importés
- L'absence totale de politique de commercialisation sur la base d'un revenu minimum garanti pour l'agriculture
- L'absence totale de formation agricole et d'animation rurale
- Le non-encadrement du paysan.

**Principales orientations**

Le secteur agricole occupe près de 45% de la population active. Cependant il ne contribue qu'à environ 29% du PIB réel étant donné la faiblesse des rendements. Compte tenu d'une certaine stagnation/régression observée au niveau de l'agriculture haïtienne, le plan de développement national devrait viser essentiellement à atteindre la sécurité alimentaire par un accroissement de la production des denrées alimentaires de base et de protéines animales. La sécurité alimentaire est l'accès permanent aux aliments nécessaires à une vie active. Le développement du secteur agricole est l'une des principales

voies à suivre pour atteindre la sécurité alimentaire. Celle-ci ne peut s'obtenir que par l'élévation des revenus i.e par l'accroissement de l'emploi et de la productivité. Il importe toutefois de distinguer la sécurité alimentaire, qui se réfère à la capacité d'obtenir des aliments, de l'autosuffisance alimentaire, qui a la capacité de les produire localement.

Il faudra tout aussi bien accorder une attention particulière aux produits traditionnels et non traditionnels d'exportation. Aussi, l'emphase porte notamment sur :

- Les denrées alimentaires de grande consommation, dont le riz, le maïs, le millet, les haricots, de façon à pouvoir réduire au minimum les importations nationales de produits alimentaires.
- Les cultures agro-industrielles, dont la tomate, les fruits et les légumes pour la mise en conserve en vue de l'approvisionnement de l'industrie locale.
- Les denrées agricoles exportées traditionnelles avec une attention toute spéciale à la culture du café (Haïtian Blue), du cacao, des mangues, des huiles essentielles, et les denrées exportables non-traditionnelles, fruits, légumes, sucre et autres produits écologiques en grande demande aux Etats-Unis, en Europe et en Asie etc..., de façon à favoriser l'entrée de devises dans le pays.
- L'élevage porcin et avicole, l'aquaculture et la pêche côtière, l'apiculture.

Parallèlement, des actions connexes seront menées de front pour pouvoir appuyer et soutenir valablement l'effort national d'investissement au niveau agricole à savoir :

- l'irrigation
- l'aménagement des bassins versants, la protection des sols et le reboisement pour enrayer la dégradation des sols du territoire national.
- Le renforcement du crédit agricole à l'intention des petits et moyens producteurs pour pouvoir se procurer le minimum raisonnable de moyens de production.
- La fourniture d'une solide assistance technique bien comprise.

Dans l'immédiat, la Banque mondiale a octroyé à Haïti une aide de 10 millions de dollars. Ce don servira à soutenir les efforts des autorités haïtiennes pour augmenter les programmes de minima sociaux y compris les

repas dans les écoles, tout en poursuivant des mesures de long terme pour créer des emplois.

L'Organisation des Nations Unies a également engagé des discussions avec le Président pour alléger la souffrance des Haïtiens les plus vulnérables.

Le Programme des Nations Unies pour le développement aide actuellement à la finalisation d'un plan d'action sur six mois.

La Communauté internationale (Etats-Unis, France, Canada, Brésil, Venezuela, FMI, PAM, FAO) a pris des mesures d'urgence.

## **2) Catastrophes naturelles**

L'accélération du rythme des phénomènes naturels destructeurs (cyclones, inondations et sécheresse) et la dégradation continue de l'environnement, en milieu rural comme en milieu urbain, constituent également des menaces sérieuses. En 2004 et 2005 notamment, plus de 300.000 personnes ont été directement affectées par les cyclones et inondations qui ont frappé différentes régions du pays ; et les pertes se sont élevées à plus de 250 millions de dollars américains.

### **Actions correctrices**

Des actions ont été menées en 2004/2005 par le Ministère de l'Environnement pour préparer et faire adopter par le Conseil des Ministres le Décret sur la gestion de l'Environnement. L'apport de certaines institutions nationales et internationales en matière de gestion des risques et désastres en Haïti est remarquable. C'est le cas de la Direction de la Protection civile (DPC) à travers son programme d'interventions d'urgences, du PNUD qui a mis sur pied un programme de développement du système national de gestion des risques et de désastres et d'opérateurs de la société civile (Care, World Vision, CRS, Save the children, GTZ, OXFAM, GB, etc qui mettent sur pied des systèmes d'alerte précoce ou apportent leur contribution à la compréhension de cette problématique.

## **Objectif visé** : (cf. DSNCRP)

Positionner la gestion des risques dans les axes stratégiques prioritaires de développement.

## **Lignes stratégiques**

- Investissement dans la réduction des risques pour économiser en coûts de réhabilitation et de reconstruction.
- Réduction significative de la pauvreté dans les zones à forte probabilité d'aléas
- Orientation des actions vers la gestion des causes plutôt que vers la gestion des effets.
- Renforcement de la décentralisation.

## **3) Des facteurs externes**

La situation alimentaire des Haïtiens a été également fragilisée par des facteurs externes. Le pays dépend de manière croissante d'importation d'aliments (commerciales et dons) dont les volumes et les prix ne sont pas à l'abri de décisions économiques et politiques externes, décisions sur lesquelles les autorités de pays ont peu d'emprise. Les importations commerciales pèsent de plus en plus lourd sur les équilibres macroéconomiques et nos capacités de financement de ces importations ne s'accroissent pas au rythme de la demande. Aussi, les prix des aliments de base sur les marchés internationaux ont connu des hausses importantes du fait de l'accroissement de la demande des pays émergents et de la hausse des coûts de production. La hausse des prix pétroliers a pu induire également une augmentation du prix des importations en exerçant des pressions sur la valeur de la monnaie nationale. La production nationale de riz, de haricots et de légumes a été sérieusement affectée par la hausse parallèle des prix de l'engrais.

## **Actions envisagées**

Par l'acquisition des intrants agricoles, 4 millions de dollars ont été mobilisés pour aider les petits paysans. Et 50.000 familles en seront bénéficiaires (FAO). « Il s'agit pour ces paysans de disposer de semences de haricots, de

pois, de boutures de tubercules et de patates douces, de manioc. Mais aussi d'outillage agricole. Le tout pour le mois de juillet ».

Pour le mois de novembre prochain, le Gouvernement a accepté de programmer dix millions de dollars pour l'achat d'intrants agricoles. La pisciculture, l'élevage porcin, la production d'œufs, seront également pris en compte, sans négliger les travaux de réhabilitation des systèmes d'irrigation « des travaux à haute intensité de main-d'œuvre vont créer des emplois.

#### **4) Diminution de l'Aide alimentaire**

Après avoir culminé à 178.000 tonnes d'aliments en 2000, les volumes d'aide alimentaire enregistrés en 2005 se chiffraient à 114.794 TM, soit une baisse de plus de 35%. Les Etats-Unis demeurent le principal fournisseur d'aide alimentaire en 2004, avec plus de 70% des volumes reçus. Le Programme Alimentaire Mondiale se classe deuxième avec 13%, le reste étant fourni par les Communautés européennes, le Japon, la France et d'autres donateurs européens. L'aide est constituée principalement de céréales mais compte aussi des pois et lentilles, de l'huile et de petites quantités de lait, de produits carnés et de poisson.

Exprimée en valeur monétaire, l'aide alimentaire affiche une tendance à la stagnation ; de 2000 à 2003, elle a subi une légère baisse pour remonter à sa valeur initiale en 2004 et atteindre seulement en 2005 une valeur supérieure à celles de l'an 2000.

#### **Actions pour pallier la réduction probable des volumes d'aide alimentaire dans le futur.**

La diminution de l'aide alimentaire dans le futur va affecter particulièrement les enfants d'âge scolaire et les institutions fournissant des services sociaux aux populations plus vulnérables.

## Orientations

Les politiques de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté devraient s'orienter vers :

- une augmentation de la production agricole pour le marché locale et l'exportation
  - un accroissement des revenus et la préservation du pouvoir d'achat des ménages
  - une amélioration des systèmes de commercialisation et de stockage
  - une amélioration du système de communication par l'amélioration des infrastructures nécessaires (eau, énergie, transport.....)
  - une amélioration de l'offre et de l'accès aux services de base, surtout pour les groupes vulnérables
  - la mise en place d'une politique nutritionnelle intégrée.
- Les autres causes citées sont les subventions agricoles distorsives, la demande plus forte de bio-carburants et le rôle de la spéculation, qui a fait s'envoler les prix du blé et du riz.

Somme toute, la situation alimentaire de la plupart des ménages demeure très précaire. Les niveaux de consommation alimentaire et la qualité de la ration des ménages à faible revenu dépendent de manière croissante des mouvements de prix des aliments. Dans un contexte de stagnation de l'économie et de l'emploi, un recours croissant aux importations peut aggraver cette situation dans la mesure où il exerce une pression à la hausse sur le taux de change et le prix des aliments.

Je vous remercie de votre attention.



